

4/5

## **La révolution anglaise**

**(1640-1688)**

**= 1<sup>ère</sup> partie =**

### **L'Angleterre au début du 17<sup>e</sup> siècle**

**À la veille de la révolution, l'Angleterre est un royaume plutôt petit d'environ 6,5 millions d'habitants**, dont la très grande majorité sont paysans. Elle appartient au nouveau pôle de développement économique d'Europe du Nord, centré sur les Pays-Bas, qui supprime l'Italie, et qui prend de plus en plus le pas sur les espagnols pour le commerce avec l'Amérique espagnole.

Le principal produit d'exportation anglais est le drap de laine, surtout vers la Hollande, mais pas que. Et ce produit entraîne le développement de l'élevage des moutons dans les campagnes anglaises.

Dans les années 1620, apparaissent les "nouvelles draperies", tissus plus légers, qui vont avoir beaucoup de succès dans le monde méditerranéen, et passer ainsi à travers la récession européenne des années 1620-1630.

L'expansion est la plus forte dans les régions de campagne qui échappent aux strictes régulations corporatives des villes, et qui sont contrôlées par les grands marchands drapiers de Londres.

**Ce petit pays de 6,5 M d'habitants a une énorme capitale** de 450.000 habitants vers 1640, qu'il faut nourrir, habiller, loger, chauffer, etc., etc. Cet immense marché (côté demande) pousse à la ...marchandisation (côté offre).

**Un mot sur l'aristocratie anglaise**, qui a des caractères particuliers. Elle a été décimée, au 15<sup>e</sup> siècle, par la guerre civile « *des deux Roses* » (1455-1485). En plus de cela, au 16<sup>e</sup> siècle, suite à la décision du roi Henri VIII (1509-1547) de rompre avec Rome pour instaurer l'anglicanisme et de confisquer – puis de vendre – les immenses terres de l'Église et des couvents, la noblesse féodale a vu surgir parmi ses rangs de nouveaux propriétaires fonciers d'origine bourgeoise – la *gentry* – dont la mentalité se situait à mi-chemin entre celle de l'aristocratie traditionnelle (les lords) et celle de la bourgeoisie. Cerise sur le gâteau : nombre des membres de cette *gentry* furent promptement anoblis par le roi ...moyennant finances, bien sûr ; ces sacrées finances dont les rois manquent toujours si cruellement... Cette *gentry* de noblesse récente développait sur ses terres des activités commerciales, et cela d'autant plus qu'il n'était pas question pour elle d'accéder à des emplois dans l'armée (qui n'existait pas) ou dans la bureaucratie (qui était malingre). La *gentry* s'était donc embourgeoisée. Une bourgeoisie terrienne. Dont les enfants étaient marchands, avocats, prêtres, médecins, professeurs, toutes choses impensables sur le continent. Au total, ces évolutions ont poussé – comme le phénomène de l'énorme capitale – à la mise sur le marché d'une part importante de la

production agricole. À cet égard, l'agriculture anglaise (et aussi l'aristocratie) a fortement divergé de celle du continent.

**Sur les États généraux et l'absolutisme.** Depuis le Moyen-Âge<sup>1</sup>, l'Angleterre réunissait régulièrement un Parlement (Chambre des Lords et chambre des Communes) doté de compétences plus étendues que les États généraux du continent. Mais, dès la fin du 15<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à la révolution, il y eut un vrai absolutisme anglais basé, comme partout ailleurs, sur la mise à l'écart des États généraux, et qui atteint son apogée avec les règnes de Henri VIII (1509-1547) et surtout de sa fille Élisabeth 1<sup>ère</sup> (1558-1603). Mais, c'était un absolutisme déficient sur trois points cruciaux en matière d'absolutisme : la bureaucratie, les impôts et l'armée.

- Sur la bureaucratie. Elle était très peu nombreuse. Depuis le Moyen-Âge, les fonctions locales de justice et de gouvernement sont assumées par les nobles locaux, en "amateurs".
- Sur les impôts. Dans l'Angleterre du début du 17<sup>e</sup> siècle, la charge des impôts atteint proportionnellement moins de la moitié de celle de la France. Cette faiblesse résultait, certes, de l'absence d'armée permanente, mais aussi – et surtout - de la force du Parlement, qui n'acceptait de voter des impôts que s'ils n'étaient pas permanents et devaient faire l'objet d'un vote de renouvellement. La bourgeoisie a donc les coudées bien plus franches pour accumuler des capitaux.

---

<sup>1</sup> Depuis l'adoption de la *Magna Carta* (Grande Charte) en 1215.

- Sur l'armée. L'Angleterre, qui est un île, a favorisé sa flotte au détriment de son armée. Du coup, l'aristocratie (lords comme gentry) est largement démilitarisée et ...embourgeoisée, ce qui constitue un autre caractère distinctif par rapport au continent. Quant à la marine, non seulement, comme c'est bien normal, elle ne peut servir de force de répression, mais encore elle est largement soumise à l'influence des intérêts commerciaux, des armateurs et marchands des ports. La logique commerciale percolait donc dans la société par ce côté-là également.

### **Deux remarques préliminaires encore, sur l'Écosse et sur la religion.**

- Sur l'Écosse. Il faut bien la distinguer de l'Angleterre. L'Écosse, en effet, est largement dominée par de grands magnats, à la fois chefs tribaux et seigneurs féodaux, et elle est bien plus arriérée que l'Angleterre. La religion officielle y est non l'anglicanisme mais le *presbytérianisme*, une variante du calvinisme.

- Sur la religion. J'ai déjà évoqué la décision d'Henri VIII de rompre avec Rome et d'implanter l'anglicanisme en Angleterre. J'ai mentionné la confiscation puis la revente des biens de l'Église à l'origine de la gentry. J'ajoute, pour en terminer avec les éléments de contexte, que l'anglicanisme souffrait de la popularité du luthéranisme et surtout du calvinisme, très prisé des couches cultivées européennes. Face à ces deux confessions, l'anglicanisme faisait figure de construction hybride et fragile. Élisabeth Ière avait réussi à le stabiliser quelque peu, mais sans parvenir à éradiquer diverses dissidences : celle des tribus et seigneurs féodaux irlandais qui se

déclaraient ouvertement catholiques ; celle de certains seigneurs féodaux anglais (et de leurs paysans) qui restaient catholiques en cachette ; et, dans les villes, celle des couches cultivées et de certains grands seigneurs intellectuels. Tout cela faisait de l'anglicanisme une Église d'État instable.

&lt;&gt;

**À la mort d'Élisabeth I<sup>ère</sup>, c'est la lignée des Tudor qui s'éteint, sans héritiers directs, et celle des Stuart, originaires d'Écosse, qui monte sur le trône d'Angleterre : Jacques I<sup>er</sup> en 1603, et son fils Charles I<sup>er</sup> en 1625.**

## **1. La tentative de durcissement de l'absolutisme (1603-1640)**

Jacques I<sup>er</sup> et Charles I<sup>er</sup> veulent instaurer un absolutisme de type continental et mettre en place un État moderne. Les conflits avec la majorité puritaine de la Chambre des Communes sont fréquents, mais ils paraissent réussir dans leur entreprise. Les Parlements ne leur votent pas d'impôts, mais ils lèvent de l'argent par d'autres moyens para-légaux, mais qui ont l'inconvénient de mécontenter telle ou telle couche sociale. Par exemple :

- En exploitant des vieux droits de la couronne<sup>2</sup>, ils mécontentent la gentry ;

---

<sup>2</sup> Droit de gérer les terres d'un héritier noble pas encore majeur ; droit d'obliger des nobles à acheter des titres de noblesse ; droit de vendre des titres de noblesse à des bourgeois.

- En vendant à des groupes de marchands divers droits de monopoles économiques, ils mécontentent la bourgeoisie exclue de ces monopoles ;
- En vendant à des gros entrepreneurs agricoles, nobles ou bourgeois, le droit de drainer des marais royaux pour les clôturer et les mettre en culture, ils mécontentent les paysans.

En fin de compte, ils ne tardent guère, l'un et l'autre, à s'aliéner la grande majorité de la population.

Mais, la liste des sujets de mécontentement ne s'arrête pas là :

- Par leur peu d'intérêt pour la colonisation de l'Amérique du Nord, la Compagnie des Indes orientales<sup>3</sup> et la protection des marchands anglais en Méditerranée, ils déçoivent la bourgeoisie ;
- L'Église anglicane est largement favorisée au détriment des calvinistes (au grand dam des bourgeois et de la gentry) et aussi à celui des anabaptistes (au grand dam des masses populaires) ;
- Enfin, Charles I<sup>er</sup> dissout le Parlement en 1626 et 1628.

Quoi qu'il en soit, l'absolutisme semble triompher. Le Parlement refuse de voter en 1626 les droits de douane réclamés par Charles I<sup>er</sup> : il le dissout, prélève quand même les droits de douane, et prélève même un emprunt forcé<sup>4</sup>.

Schéma analogue en 1628 : comme le Parlement se rebelle contre sa dissolution, le roi jette les meneurs en prison. Charles I<sup>er</sup> ne convoquera plus de Parlement pendant 11 ans. Son absolutisme paraît triomphant. Beaucoup pensent que le Parlement anglais va tomber en désuétude

---

<sup>3</sup> Dont les profits déclinent dans les années 1630.

<sup>4</sup> Le roi réussit même à faire condamner les récalcitrants par les tribunaux.

comme les États généraux du royaume de France, qui n'ont plus été réunis depuis 1614<sup>5</sup>. La même année 1628, Charles Ier s'attache les services de Sir Thomas Wentworth, d'abord comme président du Conseil du Nord à York, puis comme vice-roi d'Irlande. Le roi le fait comte de Strafford. On voit en lui un possible Richelieu de l'absolutisme anglais. En 1633, il nomme William Laud archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre. Au long des années 1630, Charles Ier crée des impôts à sa guise. Strafford et Laud constituent le parti du « *Thorough* » (à fond, jusqu'au bout) selon l'expression de Strafford lui-même.

Des réseaux d'opposition se créent, par exemple autour de corporations. Mais, il ne fait pas bon critiquer le régime. Dénoncer la politique religieuse laudienne expose à des poursuites, à des mutilations (nez et oreilles), voire à de la prison à vie. Par contre, les nobles catholiques reçoivent les faveurs de Charles Ier. Des leaders puritains s'exilent en Amérique du Nord.

Charles Ier va trébucher sur l'Écosse. Il a tenté d'y introduire une réforme religieuse qui renforce les faibles pouvoirs des évêques écossais, et surtout une nouvelle liturgie inspirée de la liturgie anglicane. Cela va mettre le feu aux poudres.

---

<sup>5</sup> Les États généraux français ne seront plus réunis jusqu'en 1789...

## 2. L'absolutisme s'écroule (1640-1642)

Face aux tentatives royales d'imposer l'absolutisme, l'aristocratie écossaise se soulève. En février 1638, nobles et bourgeois prêtent serment par une déclaration solennelle (le "*Convenant national*") d'exiger un rétablissement intégral du presbytérianisme dans sa forme originelle en abolissant l'épiscopat.

Charles Ier lève une armée pour aller réprimer l'Écosse, mais cette armée est battue en 1639. En juin, le roi doit signer le traité de Berwick. La guerre reprend rapidement, néanmoins, et le roi se voit contraint, pour financer ses dépenses, de convoquer le Parlement anglais en avril.

Mais, celui-ci n'accepte aucune exigence royale. Mieux même : il entreprend d'enquêter sur la légalité des actes du roi pendant les onze années précédentes, au cours desquelles le Parlement n'a pas été réuni. C'en est trop : le roi dissout le Parlement et jette en prison les leaders de l'opposition parlementaire. L'armée écossaise, quant à elle, occupe Newcastle et Durham. Jusqu'où ira-t-elle ? Où trouver de l'argent ? La ville de Londres refuse. Seule l'Église lui offre un subside. Convoquer la Chambre des Lords à part<sup>6</sup> et loin de Londres<sup>7</sup> ? La haute assemblée lui conseille de commencer par réunir le Parlement dans les formes. Le roi se voit donc contraint – parce qu'il a absolument besoin de lever des impôts - de convoquer le Parlement et, pour cela, de procéder à des élections. Celles-ci, qui vont se dérouler dans les conditions d'une

---

<sup>6</sup> Sous l'appellation de "*Grand conseil du royaume*".

<sup>7</sup> À York.



extraordinaire effervescence populaire, produisent une Chambre bien décidée à s'opposer à l'absolutisme, qui se réunira le 7 novembre 1640.

**L'ouverture de la crise révolutionnaire** <> Dès que le Parlement fut en session, l'opposition, -que ce soit à la Chambre des Communes<sup>8</sup> ou à la Chambre des Lords<sup>9</sup>, -prit sa revanche sur 11 années de gouvernement personnel. Le démantèlement de l'édifice de l'absolutisme fut engagé :

- Libération des opposants,
- Mise en accusation et arrestation du comte de Strafford et de l'archevêque Laud,
- Projets de lois prévoyant la convocation du Parlement tous les trois ans et interdisant sa dissolution sans son accord,
- Projet de loi déclarant illégaux des impôts créés par le roi,
- Abolition des monopoles économiques, sauf celui des plus importantes compagnies commerciales,

Ces décisions sont votées à de très grandes majorités, si bien que le roi est contraint de signer ces lois.

Mais le Parlement délibère sous la pression de la rue, et celle-ci réclame non seulement l'abolition « *Root and Branch* » (racines et branches) de l'épiscopat et de toutes les innovations religieuses laudiennes, mais aussi la mise en jugement de Strafford. La chambre des Lords refuse de s'engager dans cette voie jusqu'à ce que la pression populaire la rende inéluctable. Les lords votent la mort le 10 mai 1641, et Strafford est décapité dans la foulée devant des dizaines de milliers de spectateurs.

Durant l'été 1641, il y a la peste à Londres, et cela accroît encore les tensions sociales. Les églises sont saccagées.

---

<sup>8</sup> Emmenée par John Pym, John Hampden, Denzil Holles et Edward Hyde.

<sup>9</sup> Emmenée par les comtes de Manchester, Essex et Warwick.

**La scission du Parlement** <> Mais beaucoup de députés commencent à dire que ce n'est pas normal de s'appuyer sur le mouvement populaire pour gouverner ; au contraire, il faudrait le réprimer. Un parti de l'ordre va émerger au Parlement<sup>10</sup> à propos des questions ecclésiastiques<sup>11</sup>. Le roi, jusque là presque totalement isolé, tient son parti.

Mais, un nouveau problème a surgi en novembre : la révolte de l'Ulster en Irlande et le massacre de colons protestants. L'armée royale est là-bas, soi-disant dissoute. Certains craignent qu'elle s'allie avec les catholiques irlandais et se transporte en Angleterre pour prêter main forte au roi. Quelle armée faudrait-il que le roi lève pour rétablir l'ordre en Irlande ? C'est alors que le Parlement exige que les nominations civiles et militaires lui soient soumises. Inacceptable pour le roi ! Il résiste. Le 22 novembre, les Communes votent la « *Grande Remontrance* » (159 voix contre 148). 204 articles recensant les actes de tyrannie commis en 15 ans par le roi. Pire : le texte est publié. Le 21 décembre, les élections à la municipalité de Londres donnent la majorité à l'opposition puritaine. Le roi refuse de confirmer le nouveau Lord-maire. Le 23, il en rajoute en nommant à Londres un commandant militaire honni de tous. Il devra se raviser vu l'ampleur de la protestation populaire. Le 27 décembre, les manifestants exigent l'expulsion des évêques et des Lords catholiques de la Chambre des Lords. Les 28 et 29, les évêques sont empêchés de prendre leur place dans la Chambre des Lords.

---

<sup>10</sup> Près de la moitié des Communes et la majorité des Lords.

<sup>11</sup> Edward Hyde va en être le leader.

C'en est trop ; le 4 janvier, le roi tente un coup d'État, mais celui-ci est déjoué par la mobilisation des londoniens et l'intervention de la milice bourgeoise. Le roi se réfugie à Windsor.

Pendant tout ce temps, la question des ressources financières du roi n'a pas avancé d'un pouce. Ce sont les Lords catholiques qui assurent ses dépenses. Début février, la Chambre des Lords finit par accepter l'exclusion des évêques et le roi se résigne à signer la loi. Mais il refuse toujours de céder sur la question des nominations militaires. Le Parlement est ainsi acculé à un acte révolutionnaire.

Le 5 mars, il donne force exécutive à sa loi, malgré l'absence de signature du roi, en l'édicant comme "ordonnance".

Le 1<sup>er</sup> juin, il promet au roi de lui voter des impôts sous les conditions suivantes :

- Tous les ministres du roi, tous les officiers civils et militaires, tous les juges sont nommés par le Parlement, ainsi que les précepteurs de ses enfants ;
- Les nominations de Pairs doivent être ratifiées par le Parlement.

C'était instituer une suprématie parlementaire totale et réduire le roi à l'inauguration des chrysanthèmes. Propositions inacceptables. On allait donc vers la guerre civile.